

Protégeons notre rivière !

Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



Contacts utiles

Commune :

Court-Saint-Étienne (010 620 620)

Gestionnaires du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)

Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

Associations :

Le Patrimoine stéphanois asbl (0496 45 07 67)

Les pêcheurs de La Roche-Tangissart

(067 61 31 27)

Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon

Rue Belotte, 3

1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53

Fax : 010 62 57 42

E-mail : contrat.riviere@ccbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 2080 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



La Thyle



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

La Thyle et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités de la Thyle et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des acteurs d'une même vallée en vue de définir un programme commun d'actions visant à préserver, restaurer et valoriser les cours d'eau et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

La Thyle à Court-Saint-Étienne



La vallée de la Thyle à Court-Saint-Étienne, c'est aussi :

Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km²** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

Ry de La Marache

Ry Sainte-Gertrude

Une rivière aux richesses insoupçonnées !

La Thyle prend sa source à proximité du village de Sart-Dames-Avelines sur les hauteurs de Villers-la-Ville. Elle traverse ensuite Villers-la-Ville centre, Tangissart, Faux et enfin Court-Saint-Étienne où elle se jette dans la Dyle, après avoir reçu les eaux de l'Orne dans le parc du Château de Court-Saint-Étienne. Le parcours total de la Thyle est de 16km.

Les poissons de la Thyle et ses affluents

À Faux, on dénombre 3 espèces de poissons dans la Thyle : une majorité de **gardons** ainsi qu'un certain nombre de **d'épinoches** et de **chabots**. Dans les eaux du **Ry Sainte-Gertrude** et du **Ry Piroot**, on rencontre des **truites fario** ainsi que des **chabots**. La présence de ces deux espèces indique une bonne qualité des eaux.



La truite fario ou truite de rivière (20-40 cm)



Le chabot, espèce protégée (10-15 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège

Le « Power Plant » de la fonderie des usines Henricot en 1847, extrait de Histoire(s) en Dyle



Un peu d'histoire

Les noms des cours d'eau de la Thyle et de la Dyle ont une origine commune. En effet, aux alentours du 10^e siècle, on trouve la trace d'une dénomination latine de la Dyle, *Thila* qui signifie 'eau brune, (eau qui a la couleur du) purin'. Cette dénomination a donné un féminin, *Tile* dans le domaine wallon et *Dijle* dans le domaine flamand. C'est cette première dénomination qui a été appliqué définitivement à la rivière Thyle et qui survit probablement dans *Thil*, nom d'un quartier de Sart-Dames-Avelines. La forme *Dyle*, empruntée au flamand, s'est répandue en Wallonie pour s'y imposer définitivement au 19^e siècle. En wallon, beaucoup de cours d'eau ne portent pas de nom spécifique. Généralement, on se contente de les désigner par des termes généraux comme *Ri* ou *Rucha*. Néanmoins, certaines dénominations se veulent plus précises en faisant référence à la provenance ou à la situation du ruisseau. Ainsi, le **Ry de La Marache** doit son nom à ce lieu-dit de Sart-Messire-Guillaume où il prend sa source et qui signifie 'terre marécageuse'.

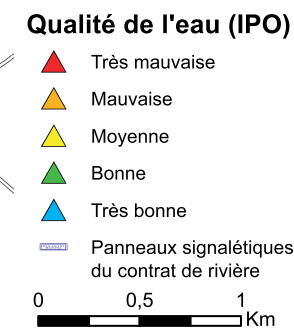
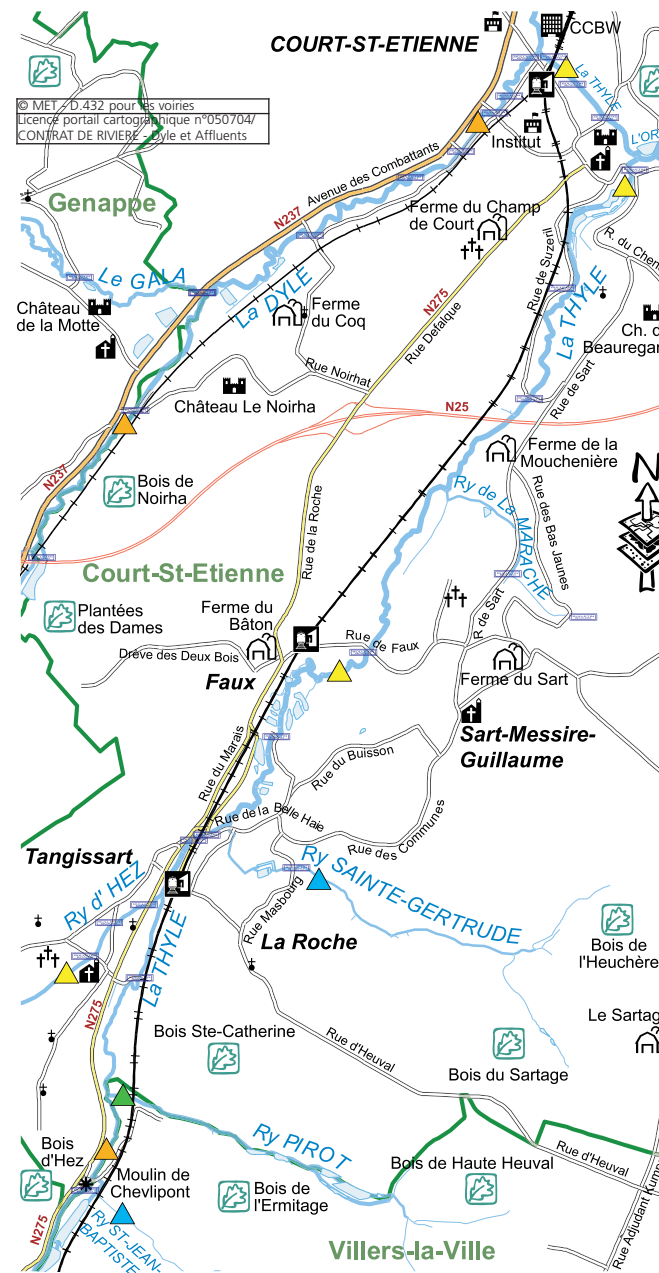
Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long de la Thyle, mettant à profit cette énergie hydraulique. Comme patrimoine bâti, citons, entre autres, les anciens moulins de Chevlipont, La Roche, Faux et Suzeril. N'oublions pas de mentionner les anciennes usines industrielles Henricot qui ont participé à l'essor de Court-Saint-Étienne et, plus largement, de la région. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

Petite anecdote : « Quel rapport peut-il y avoir entre le bathyscaphe du célèbre suisse Auguste Piccard, immortalisé par ses aventures abyssales, et Court-Saint-Étienne ? La construction de la nacelle de l'engin ! Commencée en 1946 aux fonderies des usines Henricot et achevée un an plus tard, elle constitue le fleuron de l'âge d'or des célèbres établissements. » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

Le moulin de La Roche, sur la Thyle



Le Ry Piroot



La Thyle à Court-Saint-Étienne, remise à ciel ouvert dans le cadre du Contrat de rivière



L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

La Thyle est un des principaux affluents de la Dyle. Sur le territoire de Court-Saint-Étienne, les eaux de la Thyle présentent une qualité moyenne, mais en amélioration par rapport aux secteurs amont de mauvaise qualité (Villers-la-Ville centre, Sart-Dames-Avelines). Avant d'arriver à La Roche-Tangissart, la Thyle s'auto-épure partiellement en traversant un grand massif boisé et en réceptionnant les eaux de bonne et de très bonne qualité de plusieurs petits affluents : le **Ry Saint-Bernard**, le **Ry Piroot**, le **Ry Sainte-Gertrude** et le **Ry Saint-Jean-Baptiste**. Ces ruisseaux font figure d'exception à l'échelle du bassin de la Dyle. Leur qualité s'explique par leurs parcours forestiers où ils ne subissent pas de pollution particulière. Notons que le **Ry Sainte-Gertrude** et le **Ry Saint-Jean-Baptiste** ont la meilleure qualité des eaux de tout le bassin de la Dyle.

Cependant, la Thyle se dégrade à nouveau dans l'agglomération de Court-Saint-Étienne, malgré la présence du collecteur d'eaux usées. L'explication réside probablement dans l'apport d'eaux usées non encore collectées de Faux, Sart-Messire-Guillaume et Suzeril, situés en amont. La construction d'une **station d'épuration** à Sart-Messire-Guillaume recueillant les égouts des villages de La Roche, Tangissart et Faux devrait améliorer la qualité des eaux de la Thyle à Court-Saint-Étienne. De même, la pose de **collecteurs d'eaux usées** dans la vallée de la Thyle et du **Ry de Gentilsart** à Villers-la-Ville ainsi que la construction d'une station d'épuration (Villers-la-Ville) seront également bénéfiques pour la qualité des eaux de la Thyle en aval, sur le territoire de Court-Saint-Étienne.

Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le parcours de la Thyle et de ses affluents est jalonné par différents sites naturels dont les plus intéressants sont constitués par les vallées du **Ry Sainte-Gertrude** et du **Ry Piroot** ainsi que par leurs versants boisés. On y retrouve des hêtraies, chênaies avec des landes en sous bois et des fonds humides. On peut y observer différents oiseaux dont des espèces forestières et aquatiques comme le **butor étoilé**, la **bécassine des marais**, le **milan royal**, le **martin pêcheur d'Europe** et le **pic noir**. Cet ensemble naturel est protégé à l'échelle européenne par le programme **Natura 2000**. Ce programme s'attache à préserver certains milieux naturels fragiles et les espèces qu'ils abritent. Notons aussi la présence de zones d'aulnaies-frênaies, de saulaies et de cressonnières transformées en étangs le long de la Thyle.



Une zone humide le long du Ry Sainte-Gertrude, à La Roche

L'état naturel de la Thyle est relativement préservé

En amont de Tangissart, la Thyle présente un aspect assez naturel. Cet état naturel est encore mieux préservé en aval de ce village jusqu'à la confluence avec l'Orne. Sur le territoire de la commune de Court-Saint-Étienne, on constate que la majeure partie de la **vallée** de la Thyle est peu urbanisée, excepté les traversées de villages et Court-Saint-Étienne centre, avec plusieurs zones de prairies et de bois. De même, les **berges** naturelles du cours d'eau sont, de manière générale, bien préservées, hormis de petits tronçons présentant une artificialisation des berges très prononcée (zones urbaines).

Des feuillets d'information concernant les **rivières environnantes** (Orne, Dyle, Ry d'Hez) sont également disponibles sur simple demande au **Contrat de rivière Dyle et affluents** (010 62 10 53).

